

Pour les écoles de nos villes, les médecins inspecteurs, quand ils seront nommés, deviendront des professeurs excellents et j'espère que les commissions scolaires sauront les charger de cette partie de l'enseignement.

Puisque l'occasion se présente à nouveau, je tiens à répéter ici que les élèves ne devraient être admis au commencement de l'année scolaire qu'avec un certificat de santé: De même les professeurs devraient être forcés d'obtenir chaque année un certificat de leur médecin. Cette coutume si simple deviendrait un de nos meilleurs moyens de lutte contre la tuberculose.

En terminant cette communication, que l'on me permette de proposer à notre Association, un moyen de travailler plus pratiquement à la propagation des choses de l'hygiène dans notre population.

La société médicale des Trois-Rivières vient de nous donner un exemple admirable que nous devrions suivre.

Sous l'instigation de son président, M. le Dr Panneton, cette société a publié une petite carte de conseils d'hygiène pratique aux jeunes mères. Cette carte est adressée à tous ceux qui en font la demande. Elle a été placée dans les baptistères des églises et, sur la demande de l'évêque des Trois-Rivières, les curés les distribuent aux parents après chaque baptême.

M. le Dr Panneton a publié, en plus, un petit catéchisme d'hygiène qu'il dédie aux jeunes mères.

Notre confrère a entassé dans ces quelques pages d'un style très simple toutes les choses d'hygiène qu'il n'est pas permis d'ignorer.

Ce que la société des Trois-Rivières vient d'accomplir dans son district, notre Association pourrait le faire dans tout le pays. Notre association pourrait adopter le même moyen de lutte contre la tuberculose, contre l'alcoolisme contre tous les gros péchés dont notre pays est coupable envers l'hygiène.

Pourquoi n'aurions-nous pas un comité permanent, composé de plusieurs membres des villes et des campagnes, et qui serait chargé de composer et de publier par tout le pays des cartes, feuillets, livrets, etc.

Par exemple, pourquoi notre association ne distribuerait-elle pas à tous les médecins et les curés de notre province au moins, la carte et le livret de la société médicale des Trois-Rivières.

Pourquoi ne ferions-nous pas la guerre à l'alcoolisme et ne prêterions-nous pas notre assistance au clergé par la publication d'